



PROJET DE LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE ESPÉRANCE

2024-2025

La Résidence Étudiante Espérance (REE) est une œuvre de la congrégation des Oblats de Saint-François-de-Sales au service de l'éducation scolaire, humaine, chrétienne et salésienne des jeunes sur l'ensemble scolaire Saint Michel d'Annecy.

A travers cette œuvre, la congrégation des Oblats entend répondre non seulement au besoin sans cesse croissant de logements étudiants à Annecy, mais aussi et surtout accompagner les jeunes dans leur quête de sens et leurs aspirations humaines et spirituelles.

La résidence Étudiante Espérance s'inscrit dans la tradition chrétienne de la vie en communauté et dans la dynamique de la spiritualité de Saint François de Sales. Elle permet aux jeunes de vivre à proximité d'une communauté de religieux oblats de Saint François de Sales et de bénéficier à la fois de référents religieux et laïcs.

Le projet de la Résidence Etudiante Espérance s'enracine dans l'amour de Dieu qui n'exclut personne, la confiance qu'Il fait à chacun dans sa riche unicité et le regard optimiste qu'Il pose sur chacun. La Résidence se veut un lieu de vie ouvert à toutes et à tous, où se déploie une pédagogie salésienne humaniste axée sur trois points :

La dimension personnelle

L'Homme est un être vivant capable de vivre en harmonie avec la création. Il est aimé, et fait pour aimer. A la REE, l'étudiant/étudiante accompagné(e) dans le respect de sa valeur unique au sein de la création, est invité(e) à enrichir son humanité non seulement par sa formation universitaire mais aussi par les propositions mensuelles qui lui sont faites. Diverses soirées mensuelles faites de conférences, de réflexion et d'échanges autour de textes, de productions cinématographiques et/ou artistiques et de témoignages sont proposées sur des questions anthropologiques, d'écologie intégrale, d'engagement citoyen et d'actualité, tout au long de l'année pour ouvrir aux questions de sens.

La dimension sociale

A la REE l'étudiant/étudiante est accompagné(e) dans sa dimension sociale à travers tout ce qui peut créer et favoriser la qualité des relations interpersonnelles. Dans notre monde post-covid, l'individualisme forcené occasionne la solitude et défait le tissu social. La culture de la rencontre gratuite (ce que saint François de Sales appelle « visitation ») autour d'activités diverses (sport, art, jeux,) et du service (parrainage, accompagnement/animation d'activités en faveur de collégiens/lycéens, engagement citoyen) est proposée comme lieu d'épanouissement et de réalisation de soi.

Par ailleurs, un accent particulier est mis sur le lien cordial avec l'Association Arche Haute-Savoie. Notre résidence se veut un lieu de vie inclusif. Au 4^{ème} et au 5^{ème} étage deux foyers accueillent des adultes en situation de handicap. Chaque étudiant/étudiante est invité(e) à partager au moins une fois dans l'année, un moment (goûter, jeux de société, dîner ou tout autre activité) avec les personnes accueillies à l'Arche.

En fonction des besoins de l'établissement scolaire saint Michel et selon leur disponibilité et capacité, les étudiants sont invités, au moins une fois par an, à donner de leur temps au sein d'une équipe d'éducateurs/animateurs, sur une durée allant d'une heure à un week-end pour accompagner ou animer des activités au service des élèves (aide à la cantine, récréation, sorties scolaires, week-end ski-spi, soutien scolaire).

La dimension spirituelle

A la Résidence, religieux oblats de saint François de Sales et laïcs accompagnent ensemble l'étudiant/étudiante dans sa dimension spirituelle. L'humanisme salésien est très centré sur la rencontre personnelle avec le Christ. A ce titre, la REE offre à tout résident, la possibilité de rencontrer Jésus-Christ, d'approfondir sa foi, de chercher et trouver Dieu en toutes choses et d'unifier les différentes dimensions de sa vie en cheminant avec d'autres jeunes. Elle met à disposition un oratoire pour la prière personnelle et en petits groupes ; propose la messe hebdomadaire les mardis à 18h45 suivie de 30min d'adoration eucharistique (les premiers mardis du mois), des temps de lectio divina et de découverte de la spiritualité salésienne. Les membres de l'équipe d'animation se rendront disponibles pour répondre aux besoins d'écoute, d'accompagnement spirituel et de célébration du sacrement de la réconciliation.

Dans la confiance et l'optimisme salésien, les étudiants sont fortement encouragés à être des forces de proposition et d'initiatives en relation avec les axes ci-dessus présentés.

PROJET DE « COMMUNAUTÉ DE VIE »

2024-2025

Ce projet est destiné aux jeunes étudiants qui veulent vivre une expérience plus approfondie de vie communautaire, d'engagement et de service pendant au moins une année universitaire. Il s'agit d'une « communauté de vie » ouverte à des étudiantes et étudiants chrétiens et non chrétiens (mais désireux de partager ce projet).

Les étudiants adhéreront à la fois au projet et au règlement intérieur de la résidence mais aussi à la charte ci-dessous qui leur est dédiée.

CHARTRE DE LA COMMUNAUTE DE VIE

1. Une dynamique de vie commune à inventer et à entretenir

1.1 L'étudiant consacre une partie de son temps disponible (une heure par semaine) à la congrégation des Oblats de Saint François de Sales.

Dans une démarche de développement spirituel personnel et d'engagement au service des plus jeunes et des personnes en situation de handicap, il participe à l'animation de temps pastoraux, de récréation et de catéchèse dans l'établissement Saint Michel ainsi que de temps conviviaux avec les résidents des foyers de l'Arche. Ce service est défini avec l'oblat référent, en fonction des besoins et des disponibilités de l'étudiant.

1.2. Une fois par semaine (jour à définir), tous les étudiants de la communauté de vie se réunissent pour dîner et partager sur la vie commune ou sur un thème, invitant l'oblat référent une fois sur deux et le délégué de tutelle des Oblats, une fois par trimestre. Ils vivront une soirée par mois avec les autres résidents.

1.3 En lien avec l'oblat référent, ils participeront à l'animation des temps spi (lectio divina, adoration ou messe) en associant les autres résidents qui le désirent et verront ensemble quels liens tisser avec les foyers de l'Arche et la communauté des Oblats de St Michel.

1.4 Les étudiants qui le souhaitent peuvent, en plus de l'heure hebdomadaire réglementaire, s'impliquer dans les activités pastorales et culturelles de Saint Michel.

1.5 Une proposition de retraite salésienne accompagnée sera faite selon les nécessités de chacun.

2. Mise en œuvre

2.1 Le projet de « communauté de vie » est placé sous la responsabilité d'un oblat dument nommé référent animateur, qui veille au bon fonctionnement ainsi qu'à l'organisation de la communauté de vie. Il intervient auprès des étudiants pour le respect de cette charte.

2.2 Pour faire un point sur ce qui est vécu dans la communauté de vie, chaque étudiant rencontrera l'oblat référent régulièrement, selon un rythme qu'ils définiront ensemble.